

**cpnef : sv**

COMMISSION PARITAIRE NATIONALE  
EMPLOI FORMATION SPECTACLE VIVANT



# **Bilan d'activité 2016 & Programme 2017**

**Commission paritaire nationale emploi formation du spectacle vivant**

et

**Observatoire prospectif des métiers, des qualifications et des compétences  
du spectacle vivant**

emploi formation spectacle vivant

# SOMMAIRE

---

Synthèse des principales actions de la CPNEF-SV	p. 3
Synthèse des principales actions de l'Observatoire prospectif des métiers	p. 4
Activité de la CPNEF-SV	p. 5
❖ Missions et cadre de travail	p. 5
❖ Mission 1 : recommander – expertiser	p. 6
❖ Mission 2 : structurer – outiller	p. 12
❖ Mission 3 : certifier – qualifier	p. 15
❖ Mission 4 : piloter – engager	p. 18
Activité de l'Observatoire prospectif des métiers	p. 19
❖ Missions et cadre de travail	p. 19
❖ Mission 1 : étudier – anticiper	p. 20
❖ Mission 2 : orienter – informer	p. 22
Représentations et actions de communication	p. 26
❖ Représentations institutionnelles	p.26
❖ Salons et festivals	p.27
❖ Interventions publiques	p.28
❖ Communication institutionnelle	p. 28
❖ Le site Internet	p. 29
❖ La newsletter	p. 29
Fonctionnement	p. 30
❖ Membres	p. 30
❖ Composition du bureau	p. 30
❖ Organisation	p. 31
❖ Equipe permanente	p. 31
❖ Financement	p. 32
Liste des sigles	p. 34

# Synthèse des principales actions de la CPNEF-SV

---

## Mission 1 Recommander – Expertiser

### *Compte personnel de formation (CPF)*

- 2016 Gestion de la liste des formations éligibles au CPF pour les salariés permanents et intermittents du spectacle vivant : expertise et ajouts de 25 certifications « cœur de métier ». Articulation avec la liste de l'audiovisuel.
- 2017 Plus de 220 certifications éligibles sur la liste sectorielle du spectacle vivant, auxquelles s'ajoutent toutes celles retenues au niveau interprofessionnel au 15 mars. Poursuite de l'actualisation de la liste.

### *Parrainage à l'inventaire de la CNCP en tant qu'autorité légitime*

- 2016 9 demandes examinées (8 refusées car hors champ et 1 en attente du dossier complet).
- 2017 Poursuite de l'accompagnement et de l'évaluation des dossiers.

### *Accompagnement de la réforme de la formation professionnelle – loi de mars 2014*

- 2016 Information et échanges avec les organismes de formation : plus d'une vingtaine d'organismes reçus en rendez-vous et nombreuses réponses à des sollicitations par courriel.
- 2017 Poursuite de l'accompagnement des organismes de formation.

## Mission 2 Structurer – Outiller

### *Dispositif d'appui conseil aux très petites entreprises*

- 2016 Co-pilotage du dispositif, avec l'Afdas -chargé du déploiement-, la DGEFP, la DGCA et Audiens : 103 TPE bénéficiaires (soit 164 depuis le démarrage en 2015).
- 2017 Poursuite du pilotage du dispositif avec les partenaires.

### *Bilan de compétences professionnelles spécialisé*

- 2016 Copilotage du dispositif, avec l'Afdas -chargé du déploiement-, la DGEFP, la DGCA et Audiens : 260 salariés bénéficiaires (soit 330 au total depuis le démarrage en 2015).
- 2017 Poursuite du pilotage du dispositif avec les partenaires.

### *Documentation*

- 2016 Ajout de trois sous-rubriques dans la partie documentation du site Internet valorisant les ressources existantes via des liens sur l'égalité femmes/hommes, les offres d'emploi et l'Europe.
- 2017 Poursuite de la création de ressources.

## Mission 3 Former – Qualifier

### *Certificats de qualification professionnelle (CQP)*

#### *CQP accrocheur-rigger du spectacle vivant*

- 2016 21 candidats certifiés (soit un total de 49 depuis sa création en 2014), 6 organismes de formation agréés.
- 2017 Poursuite de la délivrance et du suivi.

#### *CQP électricien du spectacle*

- 2016 Création du CQP avec les 7 organismes agréés et Co&Sens (prestataire).
- 2017 Validation du CQP et démarrage des formations.

### *Certificats de compétences professionnelles (CCP)*

- 2016 161 CCP à la gestion sonore délivrés (soit 857 délivrés depuis leur création en 2011).  
36 CCP aux fondamentaux de la prévention des risques (soit 238 délivrés depuis leur création en 2013).  
Révision du CCP en gestion sonore et création d'une épreuve d'évaluation dématérialisée sur le site de la CPNEF-SV.
- 2017 Démarrage de l'évaluation dématérialisée pour le CCP en gestion sonore

## Mission 4 Piloter – Engager

- 2016 Co-pilotage de l'accord cadre national EDEC, en partenariat avec la DGEFP, la DGCA, l'Afdas et Audiens  
Appui à la préparation d'un accord cadre pour l'île de la Réunion.
- 2017 Poursuite du co-pilotage de l'accord cadre national EDEC et suivi de son évaluation externe.

# Synthèse des principales actions de l'Observatoire des métiers

## Fonctionnement

2016 Conclusion d'un protocole d'accord entre les CPNEF (spectacle vivant, audiovisuel, distribution directe, édition du livre, édition phonographique, loisir, exploitation cinématographique, presse et publicité) et l'Afdas relatif au fonctionnement des observatoires prospectifs des métiers.

## Mission 1 Etudier – Anticiper

### Tableau de bord statistique

2016 Actualisation du tableau de bord national partie emploi : indicateurs 2015 Audiens.  
Nouveauté : les indicateurs relatifs aux employeurs sont exploités par champs conventionnels et non plus selon la NAF.

2017 Publication de nouveaux indicateurs sur les métiers et les parcours issus d'Audiens.  
Actualisation du tableau de bord national partie formation : indicateurs 2015 Afdas.

### Etude et recherche

2016 Re-exploitation d'une étude de 2015 permettant de sortir des résultats sur l'effet du genre sur les parcours professionnels  
Préfiguration d'une étude sur les besoins en recrutement et en compétence

2017 A déterminer.

## Mission 2 Orienter – Informer

### Guide des métiers

2016 Elaboration des référentiels métiers du domaine des relations avec les publics, de la commercialisation, de la billetterie et de l'accueil : 1 portrait de domaine et 8 métiers décrits (non validé).  
Ajout d'informations sur les possibilités de mobilités professionnelles entre les métiers.  
Participation au salon de l'éducation sous la bannière ONISEP.

2017 Poursuite de l'élaboration des référentiels métiers des domaines des relations avec les publics, commercialisation, billetterie et accueil et du domaine de la communication.  
Actualisation des référentiels métiers en partenariat avec le CNFPT : directeur technique, régisseur général, régisseur spécialisé, technicien spécialisé.

## Représentations et interventions 2016

La CPNEF-SV est membre du CNPS, de la Commission professionnelle consultative du MCC, du Conseil européen des compétences du spectacle vivant et de l'audiovisuel, de la Maison professionnelle du spectacle vivant du Festival d'Avignon, du Réseau emplois et compétences de France stratégie, du club des éditeurs des liste de la caisse des dépôts et consignations.

Participation aux travaux sur la formation du CNV, du Conseil parisien de la musique, de la plateforme des observatoires prospectifs des métiers relevant du champ de l'Afdas.

Interventions publiques dans le cadre d'événements organisés par les centres de ressources du spectacle, d'AGI-SON, de l'APEC.

Audition par le CNEFOP.

## Actions de communication 2016

5 newsletters

Actualisation continue de la page d'accueil du site

Réalisation d'une plaquette pour le CQP accrocheur-rigger

# Activité de la CPNEF-SV

## ❖ Missions et cadre de travail

La CPNEF-SV est une institution nationale autonome qui agit en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle dans le spectacle vivant.

**En matière d'emploi**, la CPNEF-SV est chargée de suivre la situation de l'emploi et son évolution, améliorer la reconnaissance des qualifications, faciliter l'insertion, accompagner les parcours professionnels et les mobilités sectorielles...

**En matière de formation professionnelle**, la CPNEF-SV est chargée de faciliter son accès tout au long de la vie, favoriser l'acquisition des compétences, repérer les besoins et définir des priorités, structurer l'offre, créer des certifications...

Organe politique offrant un cadre de réflexion et de concertation aux partenaires sociaux qui en sont membres, la CPNEF-SV est également en capacité de mener des actions concrètes au service des entreprises et des professionnels de la branche.

Pour répondre à ses missions d'intérêt général, la CPNEF-SV organise son activité autour de quatre objectifs :

- ❖ Mission 1 : **Recommander - expertiser**
- ❖ Mission 2 : **Structurer - outiller**
- ❖ Mission 3 : **Certifier - qualifier**
- ❖ Mission 4 : **Piloter - engager**

## ❖ Mission 1 : recommander - expertiser

<i>Action</i>	<b>Mise en œuvre du Compte personnel de formation (CPF) pour les salariés permanents et intermittents du spectacle vivant</b>
<i>Contexte</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale.</li><li>- Accords de branche relatifs à la formation professionnelle tout au long de la vie des entreprises du spectacle vivant.</li></ul>
<i>Objectif</i>	<p>Etablir la liste des formations éligibles au CPF accessibles aux salariés du spectacle vivant, qui complète les listes interprofessionnelles du COPANEF et des COPAREF.</p> <p>Les critères de sélection des certifications sont décidés par les organisations d'employeurs et de salariés membres de la CPNEF-SV. Elles ont notamment choisi d'intégrer les certifications :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- « cœur de métier » du spectacle vivant, relatives aux activités artistiques, techniques et administratives ;</li><li>- « cœur de métier » de l'audiovisuel-cinéma, listées par la CPNEF audiovisuel ;</li><li>- les langues et la bureautique.</li></ul> <p>Les certifications transversales relèvent des listes interprofessionnelles.</p>
<i>Etapes antérieures</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>- 2014 : validation de la première version de la liste, comportant 104 certifications.</li><li>- Depuis, la CPNEF-SV ajoute en permanence des certifications, nouvellement créées ou non repérées antérieurement, à son initiative ou suite à des sollicitations d'organismes de formation.</li></ul>
<i>Réalisations 2016</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ <b>Veille et expertise liées au repérage des certifications.</b></li><li>➤ <b>Ajouts de 25 certifications à la liste concernant les qualifications du spectacle vivant et de l'audiovisuel.</b></li></ul> <p>Au 31 décembre 2016, la liste incluait 220 certifications du spectacle vivant et de l'audiovisuel, ainsi que les langues et la bureautique :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ 161 formations certifiantes qualifiantes (métier), relevant du RNCP</li><li>▪ 59 formations certifiantes visant les compétences transversales, relevant de l'inventaire</li></ul> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ <b>Publication de la liste actualisée : <a href="http://www.cpnefsv.fr">www.cpnefsv.fr</a></b></li></ul> <p>Rubrique : formations agréées / Le compte personnel de formation</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ <b>Réalisation d'un bilan de mise en œuvre du CPF à partir des données de la Caisse des dépôts et consignations :</b></li></ul> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ 379 salariés permanents et intermittents ont demandé une certification figurant sur la liste de la branche du spectacle vivant en 2015/2016.</li><li>▪ Domaines principalement demandés : langues, administration de production et enseignement artistique.</li></ul>
<i>Prévisionnel 2017</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Poursuite de l'actualisation de la liste sectorielle.</li><li>➤ Gestion technique de la liste en interne par l'équipe (à la place de l'Afdas) : ajouts et publication</li></ul>
<i>Partenaires</i>	CPNEF audiovisuel, Afdas

**En bref**

- Une offre importante de certifications accessibles et en constante augmentation.
- Un dispositif encore peu mobilisé par les salariés

<i>Action</i>	<b>Parrainage des certifications à l'inventaire de la CNCP</b>
<i>Contexte</i>	<p>La loi a confié à la CNCP la constitution d'un inventaire pour recenser les certifications et habilitations correspondant à des compétences transversales. La procédure comprend le dépôt d'un dossier qui décrit la certification dans tous ses aspects (opportunité, objectif, compétences visées, modalités d'évaluation, plus-value, usage...).</p> <p>La CPNEF-SV est désignée comme autorité légitime par la CNCP pour parrainer les certifications à l'inventaire relevant du spectacle vivant. Elle est chargée d'évaluer les demandes sur deux aspects :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- vérifier la « valeur d'usage » des certifications,</li> <li>- vérifier la qualité du dossier déposé.</li> </ul>
<i>Etapes antérieures</i>	<p>- 2015 : information aux organismes de formation (création d'une rubrique sur le site et renseignement par contacts directs) et évaluation des dossiers (12 demandes examinées, aucun parrainage accordé du fait de dossiers non recevables).</p>
<i>Réalisé en 2016</i>	<p>➤ <b>Evaluation des dossiers d'organismes de formation : 9 demandes examinées, aucun parrainage accordé</b></p> <p><u>1 demande pas suffisamment aboutie pour être présentée</u> DJ EANOV SCHOOL</p> <p><u>8 demandes refusées (hors champs ou très transversales)</u> Carpemedia CEGEFOS Toupie make up EMEIA Apple Training Europe INFA formation M2i Formation Crea Image Communication Agence Tristanah</p> <p><b>Ainsi que de nombreux échanges téléphoniques et courriels.</b></p>
<i>Prévisionnel 2017</i>	<p>Poursuite de l'accompagnement et de l'évaluation des dossiers des certifications souhaitant être recensées à l'inventaire de la CNCP.</p> <p><b>En bref</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les organismes de formation qui sollicitent la CPNEF-SV relèvent majoritairement de l'interprofessionnel (communication, logiciel de bureautique, management...).</li> </ul>

<i>Action</i>	<b>Accompagnement des organismes de formation</b>
<i>Contexte</i>	Réforme de la formation professionnelle / loi du 5 mars 2014
<i>Objectif</i>	Informier et échanger avec les organismes de formation qui sollicitent la CPNEF-SV en leur fournissant des repères concernant les évolutions introduites par la réforme de 2014.
<i>Etapas antérieures</i>	2015 : 21 organismes de formation reçus en rendez-vous et de nombreux échanges téléphoniques ou par courriel.
<i>Réalisations 2016</i>	<p>➤ <b>24 rendez-vous / entretiens avec les organismes suivants :</b></p> <p>La maison du conte  Bob et Wed, logiciels administratifs  CDC Atelier de Paris, danse  APC Manufacture, musique  CEFEDM Rhône-Alpes, musique  Harmonique, artistique  APEJS, musique  Technopol, musique  Arcade, administration  AudioFormation  Compagnie Espace des sens, danse  Atelier Verso Culture, administration  LC formation, technique  Gaité Lyrique formation, artistique technique et administratif  Fnejma, musique  Le Fair, musique  Relais culture Europe, administration  Fédération Européenne des Ecoles de Cirque professionnelles  SBO FORMATION, techniques  Demos, administration  ENSP – Ecole nationale supérieure de photographie d'Arles  Double fond formation, magie  Théâtre aux Mains Nues, marionnettes  Tétraccord, technique</p> <p><b>Ainsi que de nombreux échanges téléphoniques et courriels.</b></p>
<i>Prévisionnel 2017</i>	<p>Poursuite</p> <p><b>En bref</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les organismes de formation du secteur sont encore peu familiers de la logique de certification.</li> <li>• Les organismes de formations développent principalement des projets de création de formations certifiantes qualifiantes (métiers) relevant du RNCP et méconnaissent les possibilités offertes par la modularisation et l'inventaire.</li> </ul>



<i>Action</i>	<b>Besoins et priorités de formation professionnelle</b>
<i>Contexte</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Article L2241-6 du Code du travail.</li> <li>- Accord de branche portant création de la CPNEF-SV de 1993 stipulant ses missions en matière de formation professionnelle.</li> <li>- Accord de branche relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des entreprises du spectacle vivant de 2014, stipulant les attributions de la CPNEF-SV.</li> <li>- Travaux de concertation avec le Conseil de gestion du spectacle vivant de l'Afdas, visant à identifier les besoins et priorités en formation professionnelle continue.</li> </ul>
<i>Objectifs</i>	Analyser les besoins en formation professionnelle initiale et continue afin d'appuyer les politiques paritaires.
<i>Etapes antérieures</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Depuis 2005 : émission de priorités pour les dispositifs de formation professionnelle continue (CIF, périodes de professionnalisation, DIF...).</li> <li>- 2008 : pilotage du rapport « Appui méthodologique pour la définition de priorités de formation dans le spectacle vivant ».</li> <li>- 2009 : émission de recommandations de formations à prioriser pour la formation initiale et continue.</li> <li>- 2015 : relance du groupe de travail visant à établir des priorités annuelles, en concertation avec l'Afdas.</li> </ul>
<i>Réalisations 2016</i>	<p>➤ <b>Définition de priorités pour la formation professionnelle :</b> Du fait d'un calendrier de travail chargé et des priorités des organisations, la CPNEF-SV n'a pas été en mesure de se réunir sur le sujet.</p> <p>➤ <b>Exploitation des livrables produits pour les très petites entreprises dans le cadre de l'accord EDEC (appui-conseil) :</b> La CPNEF-SV avait prévu d'exploiter les livrables élaborés par les prestataires agréés, mais le contenu des documents transmis n'a pas permis d'identifier des besoins objectivables à ce stade.</p>
<i>Prévisionnel 2017</i>	Relance et poursuite. Repérage de besoins permettant à l'Afdas de mettre en place des offres de formations « clés en main ».
<i>Partenaires</i>	Afdas
	<p><b>En bref</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La CPNEF-SV n'a pas identifié de nouveaux besoins en formation professionnelle initiale et continue prioritaires au niveau sectoriel de façon transversale.</li> <li>• Néanmoins, la CPNEF-SV dispose désormais de ressources lui permettant de repérer des besoins en phase avec les évolutions sectorielles, issus notamment des groupes de travail en cours (sur les besoins en formation des artistes et des équipes de direction) et du guide des métiers.</li> </ul>

<i>Action</i>	<b>La formation professionnelle des artistes interprètes du spectacle vivant</b>
<i>Contexte</i>	Les artistes interprètes du spectacle vivant représentent 46 % de l'emploi dans le secteur mais leurs besoins en formation professionnels initiale et continue sont encore insuffisamment identifiés et pris en compte. Quant à l'offre existante, elle est mal structurée, de qualité inégale et ne répond qu'en partie aux possibilités de prises en charge par le CPF ou d'autres dispositifs.
<i>Objectifs</i>	Analyser les besoins en formation professionnelle initiale et continue des artistes interprètes afin de proposer une offre correspondante.
<i>Réalisation 2016</i>	<p>➤ <b>Création et lancement d'un groupe de travail</b></p> <p>Identification des enjeux et rappel du cadre existant. Repérage des principales demandes de formation formulées.</p>
<i>Prévisionnel 2017</i>	<p>➤ Elaboration d'un référentiel des compétences clés des artistes interprètes (transdisciplinaire) permettant de clarifier les objectifs de formation et de mettre en regard des programmes pédagogiques pertinents.</p> <p>➤ Repérage de priorités de formation.</p> <p><b>En bref</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Afin de déterminer les besoins en formation, la CPNEF-SV va s'appuyer sur l'analyse du métier (description des compétences) puis repérer les modes de formation pouvant y répondre (initiale / continue, formelle / informelle, en présentiel / à distance, qualifiante / certifiante, etc...).</li> <li>• En parallèle, une analyse de l'offre et l'accompagnement de sa montée en qualité devra être conduite.</li> </ul>

<i>Action</i>	<b>La formation professionnelle des équipes de direction d'entreprises du spectacle vivant</b>
<i>Contexte</i>	Du fait de leurs missions, les directeurs exercent des responsabilités très importantes. Or, si la formation professionnelle s'est largement développée pour les métiers administratifs du spectacle vivant, la direction n'est pas véritablement ciblée. L'offre, principalement universitaire (licences professionnelles et masters professionnels), vise plutôt les administrateurs de production/diffusion, les chargés de communication... Or les métiers de la direction requiert l'acquisition de compétences spécialisées dans de nombreux domaines (artistiques, RH, managérial, financiers, gestion, réglementaire, partenariales...)
<i>Objectifs</i>	Analyser les besoins en formation professionnelle initiale et continue des équipes des directions d'entreprises du spectacle vivant afin de proposer une offre correspondante.
<i>Etapes antérieures</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2014 : création et lancement d'un groupe de travail, identification des enjeux</li> <li>- 2015 / 2016 : élaboration des référentiels métiers (dans le cadre du groupe de travail « guide des métiers ») : identification des activités et compétences requises pour chaque métier.</li> </ul>
<i>Prévisionnel 2017</i>	Repérage de besoins de formation.
	<p><b>En bref</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Afin de déterminer les besoins en formation, comme pour le groupe de travail consacré à la formation des artistes interprètes, la CPNEF-SV va s'appuyer sur l'analyse du métier (description des compétences) puis repérer les modes de formation pouvant y répondre (initiale / continue, formelle / informelle, en présentiel / à distance, qualifiante / certifiante, etc...).</li> <li>• En parallèle, une analyse de l'offre correspondante devra être conduite.</li> </ul>

## ❖ Mission 2 : structurer – outiller

<i>Action</i>	<b>Dispositif d'appui-conseil aux très petites entreprises du spectacle vivant (anciennement DA TPE-SV)</b>
<i>Contexte</i>	- Accord ADEC 2009 / 2012 - Accord EDEC 2014 / 2017
<i>Objectifs</i>	Accompagnement des très petites entreprises : mise en œuvre d'un dispositif d'appui-conseil de 6 jours aux très petites entreprises qui souhaitent développer leur activité et ont besoin de renforcer leur organisation. Ce dispositif est conduit par un prestataire agréé et il est entièrement gratuit pour les TPE. Il vise à apporter une expertise en organisation du travail, management et en gestion économique et sociale.
<i>Etapes antérieures</i>	Phase 1 - 2009/2012 : conception des méthodes, outils et sélection de prestataires. - 2013 : mise en œuvre expérimentale : 97 petites entreprises bénéficiaires.  Phase 2 2014/2017 : déploiement du dispositif. Objectif : accompagner 500 petites entreprises. Budget prévisionnel : 2 376 336 € dont 30 % de fonds Etat.
<i>Réalisation 2016</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Entreprises bénéficiaires</b> 103 TPE ont bénéficié de la prestation d'appui conseil Soit 164 TPE au total depuis le démarrage en 2015 <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 18 prestataires agréés sur le territoire métropolitain et l'Ile de la Réunion</li> </ul> </li> <li>➤ <b>Adaptation de l'appui-conseil</b> Pour en faciliter l'accès du dispositif d'accompagnement, il a été décidé notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'allonger la durée (passée de 6 jours à 7 jours, non consécutifs) ;</li> <li>- de laisser le choix du prestataire à l'entreprise</li> </ul> </li> </ul>
<i>Prévisionnel 2017</i>	Poursuite et bilan
<i>Pilotage et financement</i>	DGEFP, DGCA, CPNEF-SV, Afdas et Audiens.
<i>Opérateur et gestionnaire</i>	Afdas
<i>Partenaire</i>	CNAR culture
	<p><b>En bref :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un fort besoin d'accompagnement exprimé par les TPE mais qui ne se mobilisent pas pour bénéficier massivement de l'appui-conseil mis en place.</li> <li>• Un appui-conseil difficile à mettre en place sur le plan pratique du fait de son format qui alterne temps individuel intra-entreprise et temps collectif inter-entreprises.</li> </ul>

<i>Action</i>	<b>Bilan de compétences professionnelles spécialisé</b>
<i>Contexte</i>	- Accord ADEC 2009 / 2012 - Accord EDEC 2014 /2017
<i>Objectifs</i>	Accompagnement des salariés : mise en œuvre d'un bilan de compétences professionnelles spécialisé ayant pour objet d'accompagner les parcours des professionnels par une prestation externe leur permettant de faire le point sur leurs capacités, situation et projet, et, le cas échéant, de définir les actions de formation à engager.
<i>Etapes antérieures</i>	Phase 1 2009/2012 : mise en œuvre expérimentale 208 salariés bénéficiaires et 20 prestataires agréés.  Phase 2 2015/2017 : relance sur tout le territoire Objectif visé : 750 salariés bénéficiaires. Budget prévisionnel : 1 550 000 € dont 30 % de fonds Etat.
<i>Réalisation 2016</i>	➤ <b>Suivi de la mise en œuvre au sein du comité de pilotage</b>  <u>Bilan du nombre de bénéficiaires :</u> 2015 70 2016 260 Total 330
<i>Prévisionnel 2017</i>	Poursuite
<i>Pilotage et financement</i>	DGEFP, DGCA, CPNEF-SV, Afdas et Audiens.
<i>Opérateur et gestionnaire</i>	Afdas
	<b>En bref</b> • Un dispositif qui s'articule avec le CEP (Conseil en évolution professionnelle) et le Fonds de professionnalisation.

<i>Action</i>	<b>Documentation</b>
<i>Contexte</i>	La CPNEF-SV est quotidiennement sollicitée sur les sujets relatifs à l'emploi et la formation par les pouvoirs publics, les institutions sociales, les organismes de formation et centres de ressources, mais aussi par les salariés et les entreprises.
<i>Objectif</i>	Diffuser l'information dont la CPNEF-SV dispose.
<i>Etapes antérieures</i>	Mise en ligne de ressources sur le site internet dans la rubrique « documentation », relayées par la newsletter.
<i>Réalisation 2016</i>	<p>➤ <b>Création d'une rubrique égalité femmes / hommes</b>  Cette rubrique permet de repérer les études et travaux existants sur le sujet.</p> <p>➤ <b>Création d'une rubrique d'offre d'emploi</b>  Cette rubrique liste les principaux sites d'offre d'emploi existants spécialisés dans la culture.</p> <p>➤ <b>Création d'une rubrique Europe</b>  Cette rubrique liste les principaux organismes européens spécialisés dans la culture.</p>
<i>Prévisionnel 2017</i>	<p>Poursuite du travail de veille, d'actualisation et de rédaction de supports informatiques.</p> <p><b>En bref</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il existe de nombreuses ressources disponibles (information, études, outils, organismes missionnés...) parfois mal connues. La CPNEF-SV souhaite donc contribuer à la diffusion de ces ressources</li> </ul>

### ❖ Mission 3 : certifier – qualifier

<i>Action</i>	<b>Certificats de qualification professionnelle (CQP)</b>
<i>Contexte</i>	- L.6314-2 du code du travail - La CPNEF-SV est l'autorité compétente pour créer et délivrer des CQP dans le spectacle vivant.
<i>Objectif</i>	Créer des CQP pour valider des qualifications qui ne sont pas couvertes par les diplômes et titres professionnels existants. Les CQP sont accessibles par la formation continue et par la VAE.
<i>Étapes antérieures</i>	- 2007 : conclusion d'un accord de branche portant création de CQP dans le spectacle vivant. - 2009 : réalisation d'une étude d'opportunité sur les besoins en CQP. - Création du 1 <sup>er</sup> CQP : accrocheur-rigger 2011/2013 : ingénierie de création 2014 : démarrage des formations - Création du 2 <sup>nd</sup> CQP : électricien du spectacle 2015 : vérification de l'opportunité et préparation du lancement
<i>Réalisations 2016</i>	➤ <b>CQP accrocheur-rigger :</b> Modification des prérequis concernant les habilitations électriques pour faciliter l'accès. Pilotage du comité technique de suivi. Inscription sur la liste nationale interprofessionnelle de formations éligibles au CPF du Copanef.  Obtention du CQP accrocheur rigger : 2014 : 11 stagiaires, dont 11 certifiés 2015 : 20 stagiaires, dont 17 certifiés 2016 : 25 stagiaires, dont 21 certifiés Total : 56 stagiaires, dont 49 certifiés  ➤ <b>CQP électricien du spectacle vivant :</b> Lancement de l'appel d'offre aux organismes de formation. Elaboration du référentiel métier et de certification avec les organismes retenus (3IS, APAVE, CFPTS, PREVA, STAFF, RIG-UP formation, Techniscène). Les travaux d'ingénierie sont réalisés par le cabinet Co&Sens
<i>Prévisionnel 2017</i>	➤ <b>CQP accrocheur-rigger :</b> Poursuite de la délivrance et du suivi de mise en œuvre  ➤ <b>CQP électricien du spectacle :</b> Finalisation et validation du CQP Actions de communication Suivi du démarrage et délivrance Enregistrement au RNCP Pilotage du comité technique de suivi
<i>Financement de l'ingénierie</i>	Observatoire prospectif des métiers, des qualifications et des compétences du spectacle vivant  <b>En bref :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Des CQP construits selon une méthode inédite permettant d'associer en amont les organismes de formation agréés à leur création</li><li>• Le CQP électricien du spectacle a intégré la logique « blocs de compétences » qui permet une acquisition modulaire</li></ul>

<i>Action</i>	<b>Certificats de compétences professionnelles (CCP)</b>
<i>Contexte</i>	Pour répondre aux besoins formulés par les partenaires sociaux, la CPNEF-SV a décidé de créer des CCP en 2009.
<i>Objectif</i>	Créer des CCP pour valider des compétences transversales, non couvertes par les autres certifications existantes (diplômes, titres et CQP). Le CCP est un certificat remis à l'issue d'une formation dont le contenu a été agréé par la CPNEF-SV et dont les épreuves d'évaluation ont été réussies.
<i>Étapes antérieures</i>	CCP en gestion sonore - 2010 : conception de la formation, en partenariat avec le CMB et AGI-SON - 2011 : agrément de 9 organismes de formation via un appel d'offre - 2011 : démarrage des 1 <sup>ères</sup> sessions de formation - 2013 : agrément de 3 nouveaux organismes  CCP aux fondamentaux de la prévention des risques - 2010 : conception de la formation, en partenariat avec le CMB - 2011 : agrément de 10 organismes de formation via un appel d'offre - 2013 : démarrage des 1 <sup>ères</sup> sessions de formation
<i>Réalisations 2016</i>	<p>➤ <b>CCP en gestion sonore</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Révision du contenu et du format du CCP : élaboration du référentiel de compétences.</li> <li>- Il est renommé : « CCP en gestion sonore dans le spectacle, les manifestations culturelles et événementielles ».</li> <li>- Suivi de la mise en œuvre des deux CCP et délivrance.</li> <li>- Conception et suivi de la dématérialisation du test sur le site de la CPNEF-SV</li> <li>- 2 organismes de formation désagréés à leur demande : AGECEF et Youstudio</li> </ul> <p>➤ <b>CCP aux fondamentaux de la prévention des risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi de la mise en œuvre des deux CCP et délivrance.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><i>Cf bilan de mise en œuvre des CCP page suivante</i></p>
<i>Prévisionnel 2017</i>	<p>➤ <b>CCP en gestion sonore</b></p> <p>Constitution d'une base de questions pour le test avec les organismes de formation agréés Lancement du test en ligne sur le site de la CPNEF-SV Actions de communication</p> <p>➤ <b>CCP aux fondamentaux de la prévention des risques</b></p> <p>Révision du contenu et du format : élaboration du référentiel de compétences</p>
<i>Partenaires</i>	CMB, AGI-Son
<i>Financement de l'ingénierie</i>	Observatoire prospectif des métiers, des qualifications et des compétences du spectacle vivant



## Nombre de stagiaires ayant obtenu les CCP

Organismes agréés	CCP gestion sonore						
	<i>13 organismes agréés</i>						
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	TOTAL
CFPTS	33	42	49	18	49	58	249
AGECIF	0	31	1	0	0	0	32
IRMA	0	28	51	20	85	21	205
IESA	0	26	0	15	0	0	41
STAFF	0	11	0	0	16	12	39
REMCA	0	0	0	5	3	3	11
Cave à musique	0	0	0	0	0	0	0
Avant Mardi	3	0	0	0	12	0	15
Grim Edif	0	6	16	20	21	4	67
I-Stage	/	/	30	20	39	23	112
Youstudio	/	/	0	0	0	0	0
TSV	/	/	0	0	14	17	31
APEJS	/	/	/	32	0	23	55
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>144</b>	<b>147</b>	<b>130</b>	<b>239</b>	<b>161</b>	<b>857</b>

Organismes agréés	CCP fondamentaux à la prévention des risques				
	<i>10 organismes agréés</i>				
	2013	2014	2015	2016	TOTAL
CFPTS	26	58	1	14	99
AGECIF	0	0	0	0	0
IRMA	39	22	18	0	79
Avant Mardi	0	0	0	0	0
ADAMS 3IS	0	0	3	0	3
APAVE	0	0	0	0	0
ARTEK	0	3	10	0	13
CONFORM SI	0	0	0	0	0
PREVA	0	0	0	0	0
TECHNISCENE	0	7	15	22	44
<b>Total</b>	<b>65</b>	<b>90</b>	<b>47</b>	<b>36</b>	<b>238</b>

### En bref

- **CCP gestion sonore**  
Le référentiel de compétence et la préparation du test dématérialisé vont permettre d'harmoniser les conditions de mise en œuvre et de faciliter la délivrance du CCP.  
Cette rénovation ne permettra pas un recensement à l'inventaire de la CNCP car le contenu est jugé trop théorique (pas de capacité pratique acquise).
- Les deux CCP restent peu attractifs, car ils relèvent du domaine de la sécurité tout en n'étant pas obligatoires. Ils fonctionnent principalement en étant intégrés à des formations longues.

## ❖ Mission 4 : piloter - engager

<i>Action</i>	<b>Accord cadre national EDEC du spectacle vivant (Engagement de développement de l'emploi et des compétences).</b>
<i>Contexte</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accord cadre national EDEC : 2006 <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Volet étude : appui technique de cadrage, 2007</li> <li>○ Volet action : <ul style="list-style-type: none"> <li>- accord ADEC, 2009 / 2011</li> <li>- déclinaisons de l'accord ADEC dans une dizaine de régions.</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>- Conclusion d'un nouvel accord cadre national EDEC 2015/2017.</li> </ul>
<i>Objectifs 2015/2017</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Action 1 : déploiement du dispositif d'appui-conseil (cf. p.10) ; Objectif : 500 petites entreprises bénéficiaires.</li> <li>➤ Action 2 : déploiement du bilan de compétences spécialisé (cf. p.11) ; Objectif : 750 salariés bénéficiaires.</li> </ul>
<i>Budget prévisionnel 2015/2017</i>	<p>Coût total des actions : 4 033 565 €, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 30 % de fonds de l'Etat (1 190 465 €)</li> <li>○ 70 % de fonds émanant de l'Afdas, la CPNEF-SV, l'OPMQC-SV, Audiens (2 843 100 €)</li> </ul>
<i>Réalisations 2015/2016</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Action 1 : déploiement du dispositif d'appui-conseil ; 164 entreprises bénéficiaires (61 en 2015 et 103 en 2016)</li> <li>➤ Action 2 : déploiement du bilan de compétences spécialisé 330 salariés bénéficiaires (70 en 2015 et 260 en 2016)</li> </ul> <p>Dépenses réalisées - total 2015/2016 : 637 082 €</p> <p>Action 1 : déploiement du dispositif d'appui-conseil 315 920 €</p> <p>Action 2 : déploiement du bilan de compétences spécialisé : 321 162 €</p>
<i>Réalisations 2017</i>	Poursuite du déploiement de l'accord EDEC national et actions promotionnelles. Préparation et conduite de l'évaluation externe. Préparation d'un éventuel nouvel accord national EDEC.
<i>Partenaires nationaux et cofinanceurs</i>	DGEFP, DGCA, Afdas, Audiens, CPNEF-SV
<b>Accords régionaux emplois/formation</b>	
<i>Réalisations 2016</i>	<p><i>Accords existants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accord EDEC Nord pas de Calais – Picardie 2014/2016</li> <li>- Accord EDEC Auvergne Rhône-Alpes 2016/2017</li> <li>- Accord EDEC Hauts de France 2016/2017</li> <li>- Accord EDEC Grand Est 2016</li> <li>- Contrat d'objectif territorial Bourgogne – Franche-Comté 2016</li> </ul> <p><i>Accord en préparation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- EDEC Ile de la Réunion.</li> </ul>
<i>Réalisation 2017</i>	Poursuite du suivi
<i>Partenaires régionaux</i>	Conseils régionaux, DIRECCTE, DRAC, Afdas, partenaires sociaux, centres de ressources

# Activité de l'Observatoire prospectif des métiers

## ❖ Missions et cadre de travail

L'Observatoire prospectif des métiers, des qualifications et des compétences du spectacle vivant est un outil d'information, de connaissance et d'analyse au service de la profession.

Conformément au cadre législatif, les partenaires sociaux ont confié son pilotage à la CPNEF-SV et sa gestion à l'Afdas<sup>1</sup>. Les organisations représentatives des employeurs et des salariés membres de la CPNEF-SV établissent son programme d'activité et dirigent les travaux. Selon les cas, leur réalisation est assurée par la CPNEF-SV, par l'Afdas ou par des prestataires.

Il est financé par les fonds de la formation professionnelle continue collectés par l'Afdas.

L'Observatoire des métiers est principalement chargé d'étudier la situation de l'emploi dans une visée prospective : il produit et collecte des informations quantitatives et qualitatives sur le marché du travail et son évolution.

Il a aussi pour objet de contribuer à l'orientation des professionnels qui exercent dans le spectacle vivant ou des personnes qui souhaitent y travailler : il produit des outils permettant d'identifier les qualifications et les compétences, ainsi que les possibilités de mobilité.

Enfin, dans la perspective d'accompagnement des parcours professionnels, il vise également à améliorer la lisibilité et la qualité de l'offre de formation professionnelle initiale et continue, tout en repérant les besoins des entreprises et des salariés.

Pour répondre à ses missions, l'observatoire des métiers poursuit deux objectifs principaux :

- ❖ Mission 1 : **Etudier - anticiper**
- ❖ Mission 2 : **Orienter - informer**

## ❖ Fonctionnement

Afin de renforcer l'OPMQC-SV, la CPNEF-SV a proposé d'établir des règles de fonctionnement communes à toutes les CPNEF relevant du champ de l'Afdas et à l'Afdas. Dans cette optique, la CPNEF-SV a établi un projet d'accord en 2015, transmis aux autres CPNEF et à l'Afdas.

Après examen par toutes les parties concernées, un protocole a été conclu en 2016 entre les CPNEF\* et l'Afdas relatif au fonctionnement des Observatoires prospectifs des métiers, des qualifications et des compétences (OPMQC). Il encadre les modalités de pilotage, de gestion, de financement, et rappelle également les objectifs de ces observatoires et les types de travaux éligibles.

*\* Les CPNEF relevant du champ de l'Afdas : l'audiovisuel, la distribution directe, l'édition du livre, l'édition phonographique, les espaces de loisirs, d'attractions et culturels, l'exploitation cinématographique et la distribution des films, la presse écrite et les agences de presse, la publicité, le spectacle vivant*

---

<sup>1</sup> L'Afdas est l'Opcv et Opacif agréé par l'État qui gère, sur le plan national, l'ensemble du dispositif de la formation professionnelle des secteurs du spectacle vivant, du cinéma, de l'audiovisuel, de la publicité, des loisirs, de la presse, des agences de presse et de l'édition.

## ❖ Mission 1 : étudier - anticiper

<i>Action</i>	<b>Tableau de bord statistique</b>
<i>Contexte</i>	La production d'indicateurs statistiques fiables et détaillés sur l'emploi et la formation professionnelle est une priorité pour les partenaires sociaux du secteur. Pour répondre à leur demande, la CPNEF-SV a élaboré un tableau de bord national. Les données nationales (INSEE) sont quant à elles exploitées par le Ministère chargé de la culture (DEPS et DGCA).
<i>Objectif</i>	Publier annuellement un tableau de bord statistique national sur l'emploi et la formation professionnelle, pouvant être décliné régionalement.
<i>Etapas antérieures</i>	2008 - 2009 Conception du tableau de bord national, avec l'appui du Céreq et des organismes producteurs de données sociales (Audiens, Pôle emploi et l'Afdas).  2010/2015 Actualisation annuelle et enrichissement par l'ajout de nouveaux indicateurs. Déclinaisons régionales du tableau de bord par des opérateurs territoriaux. Publication de portraits statistiques thématiques : N°1 L'emploi et la formation des artistes interprètes, 2014 N°2 Hommes et femmes, regard sur la parité de l'emploi, 2015 N°3 Entreprises et entrepreneurs du spectacle vivant, 2015
<i>Réalisations 2016</i>	➤ <b>Actualisation du tableau de bord national</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ <u>Partie emploi</u> Publication des indicateurs Audiens 2015, incluant deux nouveautés :<ul style="list-style-type: none"><li>- les statistiques sur les employeurs sont désormais exploitées par champ conventionnel et non plus selon les codes de la NAF de l'INSEE (qui seront toujours produites dans le cadre du CNPS) ;</li><li>- des données ont été ajoutées sur l'emploi des salariés intermittents relatifs à leurs volumes d'emploi et leurs secteurs d'emplois.</li></ul></li><li>▪ <u>Partie formation</u><ul style="list-style-type: none"><li>- L'offre de formation qualifiante et certifiante : la CPNEF-SV a produit un état des lieux de l'offre à partir de son répertoire.</li><li>- La formation professionnelle continue : les indicateurs Afdas n'étaient pas disponibles du fait de contraintes internes.</li></ul></li></ul>
<i>Prévisionnel 2017</i>	➤ <b>Déclinaisons régionales de la partie emploi</b> Deux régions ont passé commande des données Audiens 2015 : <ul style="list-style-type: none"><li>○ Rhône-Alpes Auvergne (La Nacre)</li><li>○ Aquitaine, Limousin, Poitou Charentes (L'A)</li></ul>
	➤ Actualisation du tableau de bord national <u>Partie emploi</u> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Publications des indicateurs Audiens 2016</li><li>○ Publication d'un zoom thématique : les métiers et les parcours d'emploi, données Audiens 2015</li></ul> <u>Partie formation</u> Publication des indicateurs Afdas 2015
	➤ Harmonisation des indicateurs du tableau de bord avec les rapports de branche.
	<b>En bref</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le secteur dispose d'un corpus d'indicateurs très complet.</li><li>• La diffusion et l'appropriation par les acteurs reste à renforcer.</li></ul>

<i>Action</i>	<b>Etudes et prospective</b>
<i>Contexte</i>	Afin de compléter les indicateurs quantitatifs statistiques du tableau de bord, des études thématiques sont réalisées afin de répondre aux besoins de connaissances du secteur.
<i>Etudes récentes</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2015 : Rapport d'actualisation du contrat d'étude prospective : diagnostic comparé de la situation de l'emploi et de la formation professionnelle 2015/1997</li> <li>- 2012 : Etude sur la relation emploi-formation</li> <li>- 2011 : Etude sur la qualité de l'offre de formation</li> <li>- 2008 : Etude sur l'utilisation des contrats de professionnalisation</li> <li>- 2007 : Enquête sur les besoins en formation et aspects méthodologiques</li> <li>- 2007 : Rapport sur la sécurisation des parcours professionnels</li> </ul>
<i>Réalisations 2016</i>	<p>➤ <b>Réalisation d'une synthèse thématique sur l'égalité femmes/hommes à partir d'une étude existante</b></p> <p>L'étude portant sur la relation emploi-formation réalisée en 2015 par le Céreq, pointait notamment l'importance du genre sur les parcours professionnels et les clivages qu'il génère. Afin de rappeler ces résultats, une note synthétique a été établie par l'équipe de la CPNEF-SV pour alimenter travaux de ses partenaires et contribuer à favoriser l'égalité femmes-hommes.</p> <p>➤ <b>Préfiguration d'une étude sur les besoins en recrutement et en compétences.</b></p> <p>Le lancement a été reporté du fait de difficultés techniques et du calendrier de travail chargé des organisations, qui n'auraient pas permis de réaliser cette enquête auprès des employeurs dans des conditions optimales.</p> <p>La CPNEF-SV a demandé que cette étude soit conduite dans le cadre de la plateforme des Observatoires des métiers relevant du champ de l'Afdas, afin de mutualiser les moyens et la méthodologie. Cette demande figure parmi les priorités retenues par la plateforme pour 2017/2018.</p>
<i>Prévisionnel 2017/2018</i>	<p>Relance du groupe de travail sur les besoins en recrutement et en compétence, avec l'appui de la plateforme inter Observatoires prospectifs des métiers de l'Afdas.</p> <p><b>En bref</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La CPNEF-SV dispose de nombreux résultats issus de ses études, qui sont encore méconnus ou sous-exploités, et qui peuvent être extraits pour alimenter des travaux externes.</li> <li>• La CPNEF-SV souhaite limiter la production d'enquêtes générales exploratoires pour privilégier les études actions, en favorisant le plus possible les mutualisations de moyens et méthodes avec d'autres secteurs.</li> </ul>

## ❖ Mission 2 : orienter - informer

<i>Action</i>	<b>Guide des métiers du spectacle vivant</b>
<i>Contexte</i>	Les nombreux métiers du spectacle vivant et leur évolution sont encore mal connus dans le secteur et en dehors du secteur.
<i>Objectifs</i>	Pour améliorer la reconnaissance des qualifications et des compétences, la CPNEF-SV a entrepris constituer un guide des métiers composé de référentiels qui décrivent leurs contenus en indiquant pour chacun : les missions, activités, compétences spécifiques et transversales, contexte d'exercice, responsabilités, évolution...
<i>Etapes antérieures</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2006 : lancement du guide des métiers, composé de référentiels dans les domaines artistiques et techniques.</li> <li>- 2013: lancement de la partie du guide de métiers consacrée aux domaines administratifs, selon une méthode allégée par filières</li> <li>- 2015 : achèvement de la tranche 1 des métiers administratifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ domaine de la direction d'entreprise : <i>métiers</i> : directeur, administrateur, responsable administratif, secrétaire général</li> <li>▪ domaine de la production/diffusion <i>métiers</i> : directeur de production, chargé de production, chargé de diffusion, administrateur de tournée</li> </ul> </li> </ul>
<i>Réalisé 2016</i>	<p>➤ <b>Démarrage de la tranche 2 des métiers administratifs :</b> <i>domaine</i> des relations avec le public, commercialisation, billetterie et accueil <i>métiers</i> : responsable des relations avec le public, chargé des relations avec le public, responsable de commercialisation, responsable billetterie, agent de billetterie, responsable de l'accueil, attaché à l'accueil, hôte d'accueil.</p> <p>➤ <b>Compléments à la tranche 1 des métiers administratifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Publication des aires de mobilité entre les métiers</li> <li>- Traduction des référentiels en anglais à destination des membres du European skills council, et mise en ligne sur le site</li> <li>- Illustration des parcours par des portraits de professionnels sur le site Internet</li> </ul>
<i>Prévisionnel 2017</i>	<p>➤ Achèvement de la tranche 2 des métiers administratifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Finalisation et diffusion du domaine des relations avec le public, commercialisation, billetterie et accueil</li> <li>- Lancement du domaine de la communication.</li> <li>- Enrichissement des portraits de professionnels</li> </ul> <p><i>Rappel :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les travaux engagés dans le cadre de l'articulation avec la fonction publique territoriale alimentent également le guide des métiers dans les domaines techniques (actualisation des référentiels de directeur technique, régisseur général, etc.), cf. action suivante.</li> <li>- Les travaux engagés dans le cadre du groupe de travail sur la formation des artistes interprètes va permettre de proposer un référentiel de compétences transversal à toutes les disciplines.</li> </ul>
<i>Partenaires</i>	Professionnels des métiers visés par les référentiels et personnalités qualifiées.

Prestataire

Co&Sens

En bref

- Les référentiels métiers de la CPNEF-SV se sont imposés comme des outils d'analyse du travail que tous les utilisateurs peuvent s'approprier en fonction de leurs besoins : employeurs pour les ressources humaines, professionnels pour accompagner leurs évolutions de carrières, partenaires sociaux et pouvoirs publics pour l'approche prospective, institutions pour l'orientation et l'accompagnement, organismes de formation pour adapter leur offre...

Action

### Articulation des métiers du spectacle vivant dans le secteur et la fonction publique territoriale

Contexte

Le secteur du spectacle vivant a identifié plus de 200 métiers artistiques, techniques et administratifs. La CPNEF-SV a établi des référentiels pour un grand nombre d'entre eux qui en propose une description (cf. action précédente). Cependant, les référentiels des domaines techniques sont anciens et nécessitent d'être actualisés, notamment pour intégrer le numérique. Pour les domaines administratifs, les référentiels sont récents et/ou en cours d'élaboration.

Parallèlement, le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale) dispose d'un répertoire des métiers du spectacle plus synthétique qui identifie seulement 5 métiers :

- Directeur d'établissement culturel
- Directeur de l'action culturelle
- Chef de projet culturel
- Régisseur de spectacle et d'événementiel
- Technicien du spectacle et de l'événementiel

Cette absence de reconnaissance commune des métiers contribue à générer des dysfonctionnements, et un manque de cohérence des cadres d'exercice et de reconnaissances des emplois.

Objectifs

Pour la CPNEF-SV :

- Décrire de façon commune les métiers du spectacle vivant pour instaurer/renforcer la transversalité entre le secteur et la fonction publique territoriale
- Permettre une meilleure organisation du travail quand co-interviennent des personnels aux statuts variés

Pour le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale) :

- Améliorer l'identification des métiers territoriaux du spectacle vivant pour favoriser leur reconnaissance et accompagner les recrutements, les carrières et les mobilités, et adapter son offre de formation.
- Actualiser son Répertoire des métiers territoriaux (publication de la version 4 en 2018), en révisant les contenus des fiches et en ajoutant celles qui s'avèrent incontournables.

Réalisé 2016

### ➤ Réalisation/actualisation des référentiels métiers des domaines techniques

Les référentiels métiers suivants sont retenus :

- Directeur technique
- Régisseur général
- Concepteur spécialisé\*
- Technicien spécialisé \*

\* Spécialisé par domaines : structure/machinerie, son, électricité, lumière, image/vidéo, décor, costume, coiffure/perruque, maquillage/masques...

Les référentiels sont rédigés par les équipes de la CPNEF-SV et du CNFPT, qui effectueront des observations/entretiens sur le terrain, ils seront finalisés par le comité de pilotage.

➤ **Réalisation/actualisation des référentiels métiers des domaines administratifs**

Le CNFPT rejoint le groupe de travail « guide des métiers administratifs » de la CPNEF-SV, qui lui permettra d'actualiser son propre répertoire.

*Prévisionnel 2017*

Elaboration et validation des référentiels métiers de la filière technique.

*Partenaires*

CNFPT, DGCA, REDITEC

**En bref**

- Une collaboration inédite entre le secteur professionnel et la fonction publique territoriale, qui permet à la fois d'actualiser des référentiels métiers et de prendre en compte la diversité de leur contexte d'exercice, pour *in fine* améliorer leur reconnaissance



<i>Action</i>	<b>Répertoire des formations professionnelles</b>
<i>Contexte</i>	Estimant que les outils de repérage des formations professionnelles préparant aux métiers du spectacle vivant étaient insuffisants, la CPNEF-SV a décidé de créer son propre répertoire des formations professionnelles initiales et continues.
<i>Objectifs</i>	Accessible en ligne, il répertorie actuellement plus de 400 formations de longue durée, de statut public ou privé, qualifiantes ou certifiantes (diplômes, titres professionnels ou CQP). il est très consulté.
<i>Rappel des étapes antérieures</i>	2006 : création d'une première version du répertoire des formations professionnelles de longue durée qualifiantes et certifiantes. 2012 : refonte du répertoire afin qu'il intègre plus d'informations descriptives sur les formations et que les organismes de formation puissent enregistrer et actualiser leurs formations eux-mêmes à tout moment. Depuis 2013 : suivi des demandes de modifications des organismes de formation. 2014 : afin de préparer la mise en œuvre du CPF, nouvelle campagne auprès des organismes de formation pour qu'ils actualisent les informations du répertoire.
<i>Réalisé 2016</i>	<p>➤ <b>Poursuite de l'actualisation du contenu répertoire en lien avec les organismes de formation.</b></p> <p>➤ <b>Réalisation un état des lieux du contenu du répertoire.</b> Cette exploitation donne une indication sur la composition de l'offre de formation qualifiante et certifiante existante préparant aux métiers artistiques, techniques et administratifs du spectacle vivant. Ce document est intégré dans le tableau de bord statistique, et accessible sur le site Internet.</p>
<i>Prévisionnel 2017</i>	<p>➤ Réflexion sur le positionnement du répertoire de la branche au regard des outils interprofessionnels qui se sont développés récemment : RNCP et inventaire de la CNCP, base Certif info, listing de l'Afdas...</p> <p><b>En bref</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Depuis la réforme de 2014, qui mobilise les organismes de formation sur d'autres priorités (création de certifications et exigences qualité notamment), les organismes n'actualisent pas suffisamment leur offre dans le répertoire de la CPNEF-SV, ce qui ne permet plus de le promouvoir comme l'outil de référence sectoriel.</li> </ul>

# Représentations et actions de communication

## ❖ Représentations institutionnelles 2016

### *Instances sectorielles*

#### **Conseil national des professions du spectacle (CNPS)**

Membre de la commission plénière

Membre de la commission permanente pour l'emploi des professionnels du spectacle, relative aux questions d'observation

#### **Commission professionnelle consultative du ministère chargé de la culture (CPC-MCC)**

Membre de la commission plénière

Membre du groupe de travail sur le CA aux fonctions de directeur de conservatoires

#### **Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (CNV)**

Membre du groupe de travail sur la formation professionnelle et l'insertion

#### **Conseil parisien de la musique – Mairie de Paris**

Membre du groupe de travail sur la formation

#### **Plateforme inter Observatoires prospectifs des métiers, des qualifications et compétences du champ de l'Afdas**

Membre de la plateforme

### *Instances européennes*

#### **Conseil européen des compétences du spectacle vivant et de l'audiovisuel (*European sector skills council*)**

Membre du comité de pilotage, installé à Bruxelles

Membre des sessions de travail : Prague (21 et 22 janvier) et Madrid (1 et 2 février)

Présentation des travaux de la CPNEF-SV

- Rapport comparatif sur la situation de l'emploi et les besoins en compétences remis en 2016

<http://www.creativeskillseurope.eu>

### *Instances interprofessionnelles*

#### **France stratégie - Réseau emplois et compétences**

Membre du comité de pilotage

Membre du groupe de travail sur la mobilité professionnelle

- Remise du rapport en 2017

<http://www.strategie.gouv.fr/REC>

#### **Caisse des dépôts et consignations**

Membre du Club des CPNEF éditeurs de listes au CPF

#### **Cnefop (Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle)**

Audition dans le cadre du rapport annuel remis par le Cnefop à destination du Parlement sur la mise en œuvre et l'utilisation du CPF et du CEP.

La CPNEF-SV a accompagné cette audition par la remise d'un bilan de mise en œuvre du CPF et du CEP dans le secteur.

Le 15 janvier à la DGEFP, Paris.

## ❖ Salons et festivals 2016

### **Salon européen de l'éducation / ONISEP – Paris, mars et novembre**

Pour la deuxième année consécutive, la CPNEF-SV a participé au salon de l'éducation, qui s'est déroulé en mars et en novembre 2016 (*en raison des attentats, le salon prévu en novembre 2015 avait été annulé, d'où les deux éditions en 2016*).

Rappel :

Dans cette action, la CPNEF-SV s'associe à la CPNEF de l'audiovisuel et tient un stand au sein du pôle orientation de l'ONISEP (secteur lettres, langues, sciences humaines, communication, art).

Les jeunes, parents, professeurs et conseillers d'orientation viennent s'informer sur les formations et les débouchés. Le secteur suscitant toujours un fort engouement, ce salon est l'occasion de leur faire découvrir la diversité des métiers. Les jeunes peuvent ainsi être accompagnés dans leurs choix d'orientation grâce au répertoire des formations professionnelles, aux référentiels métiers, aux fiches et au journal d'orientation.

Plus de 400 personnes sont passées sur le stand pour ces éditions.

### **Salon des formations artistiques – Paris, janvier**

La CPNEF-SV a conclu un partenariat avec le service communication du Ministère chargé de la culture. De ce fait, le journal d'orientation est diffusé sur le stand.

### **Maison professionnelle du Festival d'Avignon – du 11 au 15 juillet**

En 2016, la CPNEF-SV a adhéré à la Maison professionnelle du Festival d'Avignon.

L'équipe permanente était présente du 11 au 16 juillet pour animer le stand afin de rencontrer les professionnels, et participer aux débats et rencontres.

La CPNEF-SV a organisé trois ateliers :

- Les accords EDEC du spectacle vivant : accompagnement des entreprises et des salariés du spectacle vivant  
11 juillet. En partenariat avec la DGEFP, la DGCA, l'Afdas et Audiens
- Les métiers de la direction d'entreprise du spectacle vivant : quelles nouvelles compétences et besoins en formation ?  
13 juillet. En partenariat avec l'Afdas
- Travailler dans et hors du spectacle vivant : pluriactivité et articulation des droits sociaux.  
16 juillet. En partenariat avec Audiens et avec la participation de la DGCA, du Cereq et de l'Afdas

## ❖ Interventions publiques de la déléguée générale 2016

### *Interventions pour les organisations membres de la CPNEF-SV*

/

### *Interventions publiques et colloques*

#### **Journée des centres de ressources du spectacle vivant sur la formation professionnelle (Artcena, CND, IRMA)**

Intervention sur le thème : « Traduction et enjeux pour la branche du spectacle vivant liés à la réforme de 2014 et fonctionnement du CPF ».

Actes publiés.

21 mars, Théâtre du Vieux colombier, Paris

#### **Forum Job trail de l'APEC sur les métiers du spectacle vivant et de l'audiovisuel**

En partenariat avec la CPNEF audiovisuel et l'Afdas

Intervention pour présenter les métiers et le marché du travail

24 novembre, Université de Saint-Denis

#### **Les rencontres professionnelles d'Agison : « Information et transmission, quels enjeux dans le partage des connaissances? ».**

Intervention sur le rôle et l'offre de formation professionnelle, et présentation du CCP à la gestion sonore.

3 novembre - Sacem, Paris

## ❖ Communication institutionnelle 2016

Poursuite de la diffusion de la plaquette qui présente la CPNEF-SV et l'Observatoire prospectif des métiers éditée en 2014

Traduction de cette plaquette institutionnelle en anglais pour faire connaître la CPNEF-SV à l'étranger et notamment aux membres du Conseil européen des compétences (*European sector skills council*).

## ❖ Le site internet

### Statistiques de consultation du site internet CPNEF-SV / Observatoire des métiers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Fréquentation totale (en nb de visiteurs différents par an)	21 240	23 787	18 979	20 699	22 507	30 089	27 145

La page d'accueil du site présente les actualités. Elle est mise à jour continuellement.

## ❖ La newsletter

Pour faire connaître les travaux, une newsletter est envoyée régulièrement. Ainsi, cinq newsletters ont été envoyées en 2016 (trois avaient été envoyées en 2015).

860 personnes y sont abonnées.

Les statistiques du site Internet augmentent de façon significative à chaque envoi.

### - Sommaire de la newsletter de janvier

Guide des métiers administratifs : 9 nouveaux référentiels.

Portrait statistique des entreprises.

Lancement du CQP électricien du spectacle.

Accompagnement de la réforme de la formation professionnelle.

Publication de fiches d'orientation.

Et toujours : l'actualisation du Contrat d'études prospectives (CEP) / Egalité hommes femmes

### - Sommaire de la newsletter d'avril

Alternance des présidents.

Plus de 3 000 formations accessibles par le CPF.

La CPNEF-SV auditionnée par le CNEFOP.

55% des salariés du spectacle vivant sont pluriactifs.

Publication du bilan d'activité.

Et toujours : présence au salon de l'orientation.

### - Sommaire de la newsletter de juin

Bientôt un CQP d'électricien du spectacle vivant.

Certificats de compétences professionnelles (CCP) : déjà 9000 stagiaires.

Portraits de professionnels.

La CPNEF-SV présente au festival d'Avignon.

Et toujours : outil de positionnement, faire le point sur ses compétences / L'appui-conseil aux très petites entreprises du spectacle vivant

### - Sommaire de la newsletter d'octobre

Actualisation des référentiels métiers techniques avec le CNFPT.

Parution du rapport *Creative Skills Europe*

Un accord-cadre emploi-formation en préfiguration à l'Île de la Réunion

Et toujours : le guide des métiers administratifs du spectacle vivant / Le bilan de compétences professionnelles du spectacle vivant

### - Sommaire de la newsletter de décembre

Nouveau référentiel dans le guide des métiers : programmateur artistique.

Egalité hommes/femmes dans le spectacle vivant : de nombreuses ressources.

CQP accrocheur-rigger : une certification qui s'impose.

Création d'un nouveau groupe de travail : la formation des artistes interprètes.

Et toujours : retour sur le salon de l'orientation.

# Fonctionnement

## ❖ Membres au 31/12/2016

### 13 organisations professionnelles d'employeurs

CSCAD :	Chambre syndicale des cabarets artistiques et discothèques
Les forces musicales :	réunion de la CPDO (Chambre professionnelle des directions d'opéra) et du SYNOLYR (Syndicat national des orchestres et des théâtres lyriques)
PRODISS :	Syndicat national du spectacle musical et de variété
PROFEDIM :	Syndicat professionnel des producteurs, festivals, ensembles, diffuseurs indépendants de musique
SCC :	Syndicat des cirques et des compagnies de création
SMA :	Syndicat des musiques actuelles
SNDTP :	Syndicat national du théâtre privé
SNES :	Syndicat national des entrepreneurs de spectacles
SNSP :	Syndicat national des scènes publiques
SYNAVI :	Syndicat national des arts vivants
SYNDEAC :	Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles
SYNPASE :	Syndicat national des prestataires de l'audiovisuel scénique et événementiel
ARENES :	Association de représentation des établissements nationaux entrepreneurs de spectacles : Groupement des établissements publics nationaux

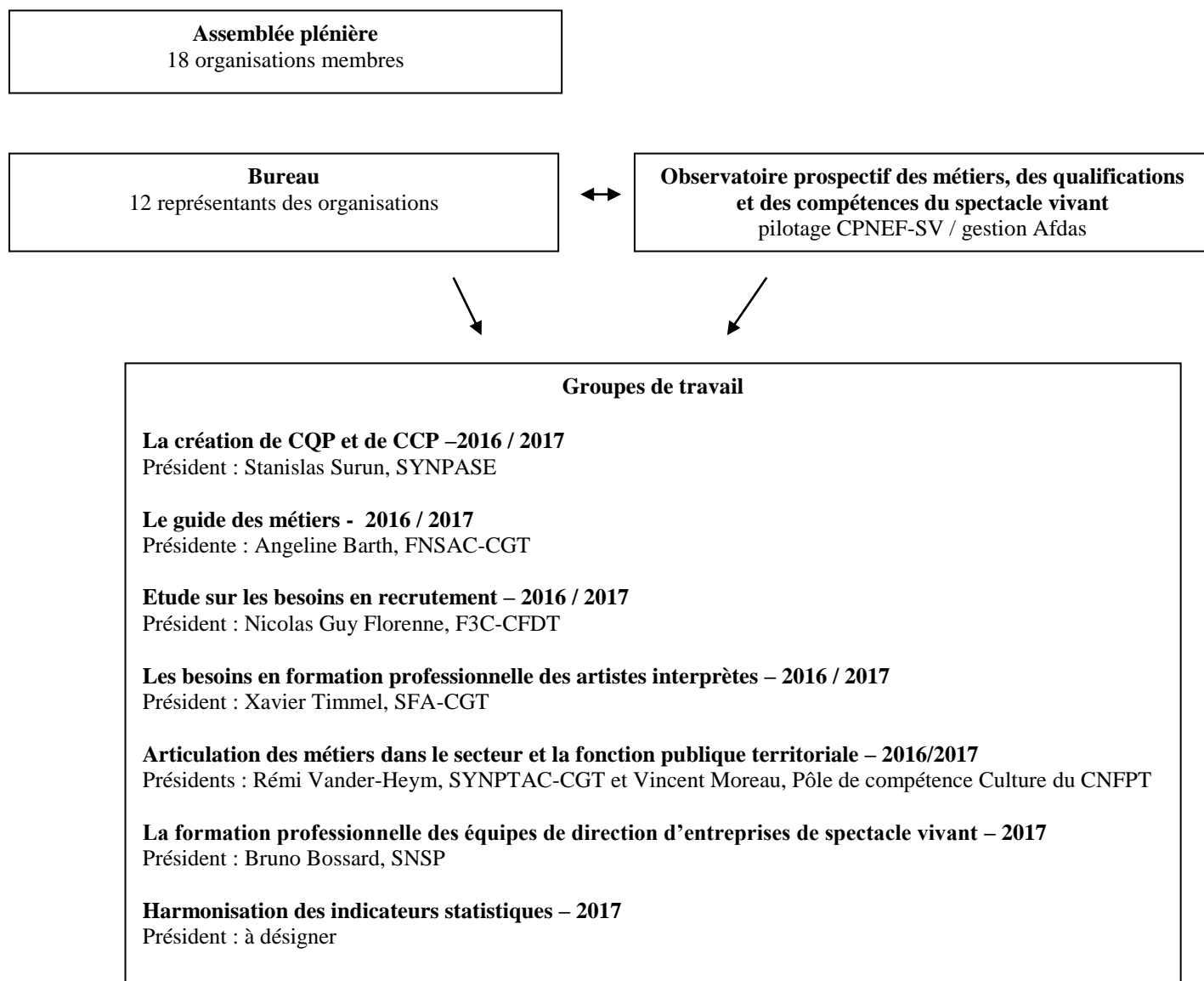
### 5 organisations professionnelles de salariés

FCCS-CFE-CGC :	Fédération de la culture, de la communication et du spectacle - Confédération française de l'encadrement / Confédération générale des cadres
F3C-CFDT :	Fédération communication conseil culture - Confédération française démocratique du travail
Fédération CFTC :	Fédération de la communication, écrite, graphique, du spectacle et de l'audiovisuel - Confédération française des travailleurs chrétiens
FNSAC-CGT :	Fédération nationale des syndicats du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle - Confédération générale du travail
FASAP-FO :	Fédération des syndicats des arts, des spectacles, de l'audiovisuel et de la presse, de la communication et du multimédia - Force ouvrière

## ❖ Composition du bureau au 31/12/2016

Président :	Rémi Vander-Heym	SYNPTAC-CGT
Vice-président :	Stanislas Surun	SYNPASE
Secrétaire générale :	Laurence Raoul	SYNDEAC
Secrétaire général adjoint :	Nicolas-Guy Florenne	F3C-CFDT
Trésorier :	Philippe Chapelon	SNES
Trésorier adjoint :	Jean-Luc Bernard	FASAP-FO
Membres :	Bruno Bossard	SNSP
	Françoise Dupas	SMA
	Isabelle Gentilhomme	SNDTP
	Malika Séguineau	PRODISS
	Xavier Timmel	SFA-CGT
	Pascal Louet	FCCS-CFE-CGC
	François Nowak	CFTC

## ❖ Organisation



## ❖ Equipe permanente

*Déléguée générale* : Carole Zavadski

*Assistante de direction* : Flavie Druon

## ❖ Financement

➤ La CPNEF-SV est financée par les entreprises du spectacle vivant :

- pour le secteur public

- par l'intermédiaire du FCAP (Fonds commun d'aide au paritarisme) pour les organisations suivantes : Les Forces musicales, PROFEDIM, SCC, SMA, SNSP, SYNDEAC, SYNAVI,
- par ARENES

- pour le secteur privé :

Directement par les organisations professionnelles d'employeurs pour les organisations suivantes : CSCAD, PRODISS, SCC, SMA, SNDTP, SNES, SYNPASE

➤ Les travaux engagés par la CPNEF-SV dans le cadre de l'Observatoire prospectif des métiers, des qualifications et des compétences du spectacle vivant sont financés par les fonds de la formation professionnelle gérés par l'Afdas.

**Afdas.**

➤ En 2016, l'activité de la CPNEF-SV a bénéficié du soutien financier :

- du Ministère de la Culture et de la Communication (MCC-DGCA)



- du Centre national de la Chanson, des Variétés du Jazz (CNV)



- de la SPEDIDAM





## Liste des sigles

---

ANI	Accord national interprofessionnel
ADEC	Actions de développement de l'emploi et des compétences
AFDAS	Fonds d'assurance formation des activités spectacle, cinéma, audiovisuel, loisirs, publicité et distribution directe
Agi-son	Agir pour la bonne gestion sonore
AUDIENS	Groupe de protection sociale de l'audiovisuel, de la communication, de la presse et du spectacle
CA	Certificat d'aptitude
CCP	Certificat de compétences professionnelles
CEP	Contrat d'études prospectives
CEREQ	Centre de recherches et d'études des qualifications
CMB	Médecine et santé au travail
CNCP	Commission nationale des certifications professionnelles
CNPS	Conseil national des professions du spectacle
COEF	Contrat d'objectif emploi formation
COPANEF	Comité paritaire national de l'emploi et de la formation
COPAREF	Comité paritaire régional de l'emploi et de la formation
CPC	Commission professionnelle consultative
CPF	Compte personnel de formation
CPNEF-SV	Commission paritaire nationale emploi formation spectacle vivant
CPRDFOP	Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelle
CQP	Certificat de qualification professionnelle
DE	Diplôme d'Etat
DESRT-MCC	Département de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la technologie
DEPS- MCC	Département des études et de la prospective du Ministère chargé de la culture
DGCA-MCC	Direction générale de la création artistique
DIRECCTE	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
DGEFP	Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle
DNSP	Diplôme national supérieur professionnel
EDEC	Engagement de développement de l'emploi et des compétences
FCAP	Fonds commun d'aide au paritarisme
FPSP	Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels
GPEC	Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
MCC	Ministère de la culture et de la communication
OPCA	Organisme paritaire collecteur agréé
OPMQC-SV	Observatoire prospectif des métiers, des qualifications et des compétences du spectacle vivant
RNCP	Répertoire national des certifications professionnelles
VAE	Validation des acquis de l'expérience